

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, j'ai un mot à dire sur les remarques du premier ministre et sur le fait que le document est déjà accessible à la commission qui siège actuellement. Je crois que si un règlement exige le dépôt des documents mentionnés, c'est pour que ceux-ci figurent au compte rendu de la Chambre. Je réfute ainsi l'allégation du premier ministre selon laquelle il n'est pas nécessaire de déposer ce document puisqu'il est déjà publié. Il devrait figurer au compte rendu.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, il est important de noter que la commission qui siège à Montréal fonctionne selon certaines instructions particulières émanant du Parlement québécois. Il se peut que nous puissions ou non nous procurer certains documents en sa possession. Nous ne sommes pas au courant de ces instructions. Elles ne relèvent peut-être pas nécessairement du domaine public. Les députés de cette assemblée aimeraient qu'elles fassent partie de leur domaine de compétence et que l'on agisse dans ce sens en les déposant officiellement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai déjà entrepris d'examiner s'il peut y avoir matière à litige dans le fait de déposer un document public. Si tel n'est pas le cas, cela sera fait.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, d'après les déclarations du premier ministre et d'après une conversation que j'ai eue avec ce dernier dans cette enceinte, à voix basse, je crois comprendre qu'il est tout à fait d'accord pour déposer ces documents. J'en déduis qu'en faisant un signe de tête affirmatif, il s'engage à déposer les documents auxquels nous faisons allusion.

**M. Trudeau:** Je répète ce que j'ai déjà dit, monsieur l'Orateur. Si vous m'ordonnez de les déposer, je le ferai.

**M. Chrétien:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, poursuivez-vous l'enquête de la Chambre? On ne nous a encore rien dit.

**M. l'Orateur:** J'avais l'intention de faire une brève déclaration à la Chambre à trois heures, et je note en passant qu'il est déjà un peu plus de quatre heures, concernant les deux incidents qui ont été portés à mon intention par des députés, l'un relatif au bureau du député de Central Nova et l'autre relatif au bureau du chef de l'opposition.

J'ai déclaré la semaine dernière qu'en ce qui concerne le député de Central Nova, je lui ai fait connaître les résultats de notre enquête préliminaire et lui ai demandé si à mon avis il y avait lieu de poursuivre cette affaire. Le député de Central Nova m'a alors fait savoir qu'il désirait me communiquer certains renseignements, demain en guise de réponse à ma demande.

En ce qui concerne l'affaire du bureau de chef de l'opposition, il a été décidé jeudi dernier que des représentants de Bell Canada ainsi que des membres de notre personnel de sécurité auraient l'occasion de rencontrer les conseillers du chef de

### *Impôt sur le revenu*

l'opposition. Des rencontres ont eu lieu dans la soirée de jeudi et vendredi. Une autre est prévue pour aujourd'hui.

J'espère être en mesure de dire à la Chambre si les rencontres d'aujourd'hui ont donné des résultats importants. Je tiens à l'informer que la compagnie Bell Canada a accepté d'examiner cet appareil dans son laboratoire. Je ne saurais dire pour le moment de combien de temps la compagnie aura besoin pour me fournir son rapport d'examen. Dès que je le saurai, je communiquerai les renseignements à la Chambre.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### GESTIONS ET SERVICES AUX DÉPUTÉS

#### ADOPTION DU 1<sup>er</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent de la gestion et des services aux députés et je propose qu'il soit agréé.

[La motion est adoptée.]

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

● (1612)

[Français]

### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je demande que toutes les questions soient reportées?

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 7 novembre, de la motion de M. Chrétien: Que le Bill C-11, tendant à modifier le droit fiscal et à prévoir l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier.